

*Initiatives ministérielles*

viennent s'ajouter aux coupures de 48 milliards de dollars effectuées dans les transferts aux provinces depuis 1982 et aux coupures de 2 milliards de dollars du Budget de 1994-1995.

Ce qu'il y a de plus odieux, c'est que les provinces devront néanmoins continuer à se plier à des normes nationales définies par Ottawa, et le non-respect de celles-ci par une ou plusieurs provinces entraînera pour les récalcitrantes un arrêt net de ce qui reste du financement fédéral, c'est-à-dire une partie de plus en plus congrue.

Et ce soi-disant programme de décentralisation n'aura certainement pas pour effet d'éliminer les dédoublements puisqu'il y aura toujours deux ministères de la Santé, deux ministères des Ressources naturelles, de l'Environnement, du Revenu, etc. Le prétendu projet donnant plus de pouvoirs aux provinces n'est qu'une coquille vide, car le gouvernement fédéral ne se retire pas des secteurs relevant de la juridiction des provinces en échange d'une partie des impôts que nous versons à Ottawa. Est-ce là le fédéralisme rentable?

Pour le Québec, ces prévisions représentent pour 1996-1997, une réduction de près de 700 millions de dollars, soit 27,1 p. 100 des coupures effectuées dans toutes les provinces. Évidemment, cette façon d'agir du gouvernement fédéral affectera de façon certaine les finances publiques de l'État québécois. Grevé d'une partie de ses revenus, qui faut-il le rappeler étaient destinés aux secteurs de l'aide sociale, de la santé et de l'enseignement post-secondaire, le gouvernement québécois n'aura d'autre choix que d'effectuer des coupes sévères dans ses propres dépenses et ce non pas pour réduire son propre déficit, mais simplement pour combler le manque à gagner découlant de la réduction des transferts fédéraux. Le Québec n'échappera évidemment pas aux coupures prévues en 1997-1998. Force est de constater qu'à la lecture du Budget Martin, plus on fouille, plus on se rend compte que ce dernier est un cadeau empoisonné pour la population du Québec.

Il en va de même pour la fonction publique fédérale et plus particulièrement pour l'Outaouais qui se voit particulièrement malmené par le Budget fédéral. Le gouvernement a fait preuve d'une insensibilité extrême en annonçant l'abolition sur trois ans de 45 000 postes au sein de la fonction publique canadienne. De ces 45 000 postes coupés au cours des trois prochaines années, près de 14 000 le seront dans la région de Hull-Ottawa, soit près du tiers des postes abolis pour tout le Canada. On peut donc facilement concevoir que cette décision aura un impact direct très négatif sur l'économie et la vie sociale de la région.

Sur les compressions totales qui devaient atteindre 29 milliards de dollars pour les trois prochaines années, le gouvernement fédéral entend couper près de 16,9 milliards de dollars dans la gestion et l'opération de ses programmes. C'est donc en grande partie sur le dos des fonctionnaires fédéraux, et plus particulièrement ceux de la région de l'Outaouais, que s'effectueront les réductions du déficit fédéral.

C'est d'autant plus inacceptable que le gouvernement fédéral a sciemment placé la région de l'Outaouais dans un état de dépendance économique à son égard. Cherchant à susciter au Québec, et plus particulièrement dans l'Outaouais, un sentiment d'appartenance au Canada, le gouvernement fédéral a tout d'abord procédé à la création en 1958 de la Commission de la capitale nationale. Le gouvernement libéral de Pierre Trudeau,

désireux d'illustrer concrètement les vertus du «French Power» afin de déstabiliser le mouvement souverainiste au Québec, a procédé, au cours des années 1970, à un important déplacement de l'appareil gouvernemental canadien sur la rive québécoise de l'Outaouais. Prenant probablement la région pour acquise, le gouvernement fédéral ne ressent absolument aucun remords de laisser la région se débrouiller toute seule avec les conséquences désastreuses des coupures annoncées. Pour reprendre la boutade lancée à juste titre par le ministre des Finances du Québec: «C'est comme le gars qui fait un petit, pis qui sacre son camp après!»

• (1010)

Je partage le point de vue avancé par la Coalition des associations économiques de l'Outaouais, qui pense que le gouvernement fédéral doit assumer ses responsabilités à l'égard de la région. Il doit, comme il le fait lorsqu'il y a pénurie de poissons dans l'Atlantique et sécheresse dans les provinces des Prairies, contribuer à atténuer les contrecoups de ces décisions budgétaires pour l'Outaouais, en versant une somme non récurrente dans un fonds destiné à la diversification de l'économie outaouaise. Sauf erreur, le Budget ne faisait pas mention de cette juste compensation due à l'Outaouais. Le gouvernement entend-il, et je vois le ministre des Affaires intergouvernementales et parrain de l'Outaouais quitter, le gouvernement entend-il donc donner suite. . .

**Le président suppléant (M. Kilger):** À l'ordre, s'il vous plaît. Comme nous le savons, la bonne pratique de cette Chambre exige que nous ne fassions aucun commentaire soit sur la présence et particulièrement l'absence des députés de la Chambre, en vertu de toutes les autres exigences qui nous incombent dans l'exercice de nos responsabilités.

**M. Bergeron:** Je vous prie de m'excuser, monsieur le Président. Sauf erreur, le Budget ne faisait pas mention de cette juste compensation due à l'Outaouais. Le gouvernement entend-il donc donner suite à la requête qui lui a été formulée en ce sens par la Coalition des associations économiques de l'Outaouais? On n'a pas de réponse, et d'après ce que je peux comprendre, on n'en aura pas non plus aujourd'hui. Il est clair que la réduction massive des effectifs de la fonction publique est déloyale et pernicieuse, car elle s'est effectuée de façon autoritaire et unilatérale.

Dans les mois précédant la sortie du Budget, le gouvernement a obstinément refusé de s'entendre avec l'Alliance de la fonction publique du Canada, qui regroupe 70 p. 100 des employés de la fonction publique fédérale. Ce syndicat était pourtant disposé à négocier et à en arriver avec le gouvernement à ce qui aurait pu être une entente commune et équitable. Qu'à cela ne tienne, le gouvernement a cavalièrement rejeté du revers de la main, sans même se donner la peine de négocier, la proposition du syndicat.

La population, quant à elle, est en droit de s'inquiéter de la qualité des services auxquels elle a droit et qui lui seront désormais fournis par une fonction publique lourdement hypothéquée. N'aurait-il pas été préférable, pour le gouvernement fédéral, au lieu de sabrer comme il l'a fait dans sa propre fonction publique, de mettre en place des mécanismes qui auraient permis à l'État canadien d'arrêter de gaspiller l'argent des contribuables québécois et canadiens?